



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Villeurbanne, le 5/06/2023

### Rénovation énergétique des bâtiments publics

## Le SIGERLY et la Préfecture du Rhône font front commun

**Avec sa nouvelle offre BATy<sup>+</sup> le SIGERLY ambitionne de lever les freins aux rénovations énergétiques ambitieuses du patrimoine public sur son territoire. Il met sur la table trois millions d'euros sur 2023 ainsi qu'un accompagnement technique complet. Un dispositif pensé pour s'articuler avec les différentes aides proposées par ailleurs, notamment celles de l'Etat délivrées par le Préfecture du Rhône.**

Il est aujourd'hui indispensable de **massifier les rénovations énergétiques ambitieuses**, pour être au rendez-vous des obligations imposées par le décret tertiaire, en phase avec la lutte contre le réchauffement climatique.

« Nous avons un enjeu spécifique sur les bâtiments publics, pour lesquels **les investissements à réaliser sont nécessairement très importants**, de par leurs surfaces cumulées mais aussi car certains d'entre eux sont très énergivores et donc, très émetteurs de gaz à effet de serre. **Nous nous devons d'accompagner les collectivités sur cette thématique** », souligne **Vanina Nicoli**, Préfète secrétaire générale de la Préfecture du Rhône.

Une volonté partagée par le SIGERLY, qui lance **BATy<sup>+</sup>**, un dispositif innovant alliant deux ingénieries technique et financière.

## BATy+ : faciliter le passage à l'acte

Cela fait déjà de nombreuses années que le SIGERLy réalise pour ses communes membres des études énergétiques de leurs bâtiments. « *Bien souvent, nos préconisations issues de ces audits ne débouchent pas sur des réhabilitations globales. Les raisons sont simples : **complexité technique des travaux et investissement trop lourd à porter*** », déplore Eric Perez, Président du SIGERLy. Un coût élevé d'autant plus problématique dans un contexte de hausse des prix de l'énergie et des matériaux.

Inspiré d'un dispositif mis en place par le Syndicat Energies Vienne, BATy+ a été conçu par le SIGERLy pour lever ces freins, à travers un accompagnement technique à la rénovation globale couplé à des solutions de financement.

### ↳ L'accompagnement technique

Il consiste en une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) de type commissionnement, déployée tout au long du projet (programmation, conception, travaux et réception). **Ce suivi sur la durée permet de s'assurer de la qualité des prestations réalisées par les entreprises prestataires mais aussi que les résultats attendus seront bien atteints.** Un vrai gage de sérieux et d'efficacité.

En complément, il est également proposé **des tests d'étanchéité à l'air** avant, pendant et à la fin des travaux, afin de fiabiliser l'atteinte de la performance énergétique. Ces tests sont accompagnés d'action de sensibilisation envers les acteurs du projet.

### ↳ L'accompagnement financier

Il se matérialise par des **avances remboursables que le SIGERLy accorde aux communes**. Le Syndicat met **trois millions d'euros** sur la table à cet effet. Le montant des avances est fonction du niveau d'économie d'énergie visé :

- **économie de 40 à 50 %** >> 30 % du coût global de l'opération en €HT, jusqu'à 300 000 € par projet ;
- **économie supérieure à 50 %** >> 50 % du coût global de l'opération en €HT, jusqu'à 500 000 € par projet.

A noter que le remboursement des avances versées par le SIGERLy peut débuter jusqu'à deux ans après la notification du marché de maîtrise d'œuvre. Les communes pourront ainsi bénéficier des économies générées grâce aux travaux avant de commencer à rembourser.

## Les critères d'éligibilité

Pour bénéficier de cette offre (réservée aux communes adhérentes au niveau 3 de l'offre Conseil en énergie partagé du SIGERLy), plusieurs critères sont à respecter :

- le bâtiment doit être **assujéti au décret tertiaire** (il peut être une école, un équipement socio-culturel, un gymnase, une mairie...);
- au moins **40% d'économie d'énergie** doivent être visés et au moins **trois postes de travaux** concernés ;
- le besoin d'accompagnement du SIGERLy doit porter **à la fois sur l'ingénierie financière et technique** ;
- le projet doit porter sur **une réhabilitation globale** intégrant majoritairement de la rénovation énergétique (*construction et extension exclues*).

## BATy+, une solution qui se combine avec les autres aides

L'avance remboursable du SIGERLy a vocation à s'associer avec d'autres subventions, pour **diminuer au maximum le reste à charge des communes**.

Parmi lesquelles les aides européennes (à l'instar du FEDER), celles de la Métropole de Lyon, mais aussi celles de l'Etat comme :

- la **DSIL** (Dotation de soutien à l'investissement local) / **DETR** (Dotation de l'Etat destinée aux territoires ruraux), pour lesquelles **le SIGERLy est un acteur référencé par la Préfecture pour accompagner les communes dans leurs démarches** ;
- le **Fonds vert**, dont l'objectif est d'accélérer la transition énergétique dans les territoires, notamment via le financement de rénovations énergétiques du patrimoine public.

Pour ces subventions et toutes les autres, le SIGERLy propose son expertise aux communes afin de monter les dossiers de demande puis les suivre.

« La rénovation énergétique des bâtiments publics est un travail de longue haleine. Les accompagnements financiers et techniques que l'on peut apporter sont primordiaux, mais ils doivent se conjuguer avec **une recherche permanente de la performance énergétique dans toutes nos politiques publiques** », conclut **Vanina Nicoli**, Préfète secrétaire générale du Rhône.

---

➤ **Découvrez l'interview croisée de Vanina Nicoli, Préfète secrétaire générale de la Préfecture du Rhône et d'Eric Perez, Président du SIGERLy sur notre chaîne YouTube !**



## À propos du SIGERLy

Fondé en 1935, le syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise SIGERLy est organisé en syndicat mixte ouvert. Il regroupe la Métropole de Lyon et 66 communes dont 8 communes du département du Rhône. Au service des communes et de ses usagers, le SIGERLy œuvre au quotidien pour un aménagement énergétique durable, équitable et cohérent de son territoire.

### Chiffres clés

- 7 639 km de réseaux électriques
- 2 600 km de canalisations gaz
- 2 000 bâtiments communaux suivis énergétiquement
- 79 000 points lumineux
- 15 installations photovoltaïques
- 93 membres du groupement d'achat électricité et 77 pour le groupement d'achat gaz

## Contact Presse

Service communication du SIGERLy – [communication@sigerly.fr](mailto:communication@sigerly.fr)